



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 14

L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le DIX-NEUF SEPTEMBRE

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du conseil municipal : **13 septembre 2022**

Etaient présents : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Evelyne PANISSET, Irène CHAMBE, Lydie LAURENT, Jean-Paul FARJOT, Bernard BOUCHET, Myriam RAYNARD.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Michel VIANNAY donne pouvoir à Jean-François POISSON, Régis COQUET donne pouvoir à Véronique CROZET.

Secrétaire de séance : Bernard BOUCHET.

2022-58

Extension du lotissement communal de la Croix-Matillon – Mission de maîtrise d'œuvre (phase conception).

Monsieur Jean-François POISSON, 4^{ème} adjoint au Maire, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant l'opération d'extension du lotissement communal de la Croix-Matillon,

Considérant la réalisation d'études de faisabilité technique et financière et d'un relevé topographique du site par l'entreprise SARL OXYRIA pour un montant de 6 730,00 € HT soit 8 076,00 € TTC,

Considérant la proposition du groupement conjoint SARL OXYRIA / CYRCEE portant sur une mission de maîtrise d'œuvre en phase conception pour un montant de 21 120,00 € HT soit 25 344 € TTC,

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la proposition du groupement conjoint SARL OXYRIA / CYRCEE portant sur une mission de maîtrise d'œuvre en phase conception pour un montant de 21 120,00 € HT soit 25 344 € TTC répartie tel que suit :

Dénomination des prestations	Architecte (CYRCEE) (en € HT)	Urbaniste – VRD (OXYRIA) - (en € HT)	Economiste (OXYRIA) - (en € HT)	Total (en € HT)
AVP – Déf Tech & Fin	700,00	2 500,00	1 500,00	4 700,00
Etude hydraulique et perméabilité		1 250,00		1 250,00
DLE – Dossier Loi sur l'Eau		4 000,00		4 000,00
PA – Dossier Permis d'Aménager	700,00	2 520,00		3 220,00
PRO et plans détails études		3 280,00	1 500,00	4 780,00
ACT – DCE &		2 170,00	1 000,00	3 170,00

Analyse offres				
Total	1 400,00	15 720,00	4 000,00	21 120,00

- **DIT** que les dépenses seront imputées au compte 6045 (chap.011) du budget Lotissement Montrottier 2022,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre l'ensemble des mesures administratives et comptables s'y rapportant,

Dans les conditions suivantes :

Pour : 9,

Contre : 1 (Mme Irène CHAMBE),

Abstentions : 4 (Mme Laura JOURNET, Mme Evelyne PANISSET, Mme Lydie LAURENT, M. Jean-Paul FARJOT).

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Maire,

Michel GOUGET



Le secrétaire de séance,

Bernard BOUCHET

Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :